

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE – PROCÈS-VERBAL**  
**Le 26 novembre 2019, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin**

**PRÉSENCES :** Nicole Somers, Maire  
Les conseillères Martine Côté et Marie-Josée Thériault et  
le conseiller Bertrand LeClerc  
Personnel administratif : Monique Thériault, Directrice des finances et  
Linda L. Borris, greffière adjointe  
Assistance : 0

**DÉLÉGATION :** REPRÉSENTANTES DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (UEM)

**Madame Madeleine Dubé, vice-rectrice de l'Université de Moncton Campus d'Edmundston (UMCE), accompagnée de Mme Amélie Jarret, sont en réunion afin de présenter la campagne de financement « évolution » de l'Université de Moncton, notamment le volet UMCE, dont l'objectif est de 50 millions de dollars. La contribution demandée à la municipalité est de 1 500 \$ par an sur une période de 10 ans. Quelques points à retenir :**

- **UdeM : la plus grande université francophone hors Québec (3 campus) ;**
- **Plus de 50 000 diplômés par an ;**
- **Injection de près de 15 000 000 \$ / modernisation de l'UMCE ;**
- **Variétés de choix de cours – spécificité à chacun des campus (p.ex. : cours de foresterie exclusif à Edmundston) ;**
- **Les subventions des municipalités sont répartis selon la volonté de la municipalité soit :**
  - **Destination du don à l'un ou aux trois campus, au choix ;**
  - **Dons aux projets de la Campagne « évolution » : Centre de médecine de précision du N.-B. – Pôle d'excellence en études acadiennes – Pôle d'excellence en environnement – Modernisation des installations ;**
  - **Dons au Programme de Bourses et d'aide financière ;**
  - **Les dons remis à l'UdeM pour la remise d'une bourse sont placés en fiducie afin de remettre à une étudiante ou à un étudiant de la municipalité ;**
  - **Bourses remises à toutes les disciplines confondues ou à une seule (p.ex. : médecine).**

**La Maire informe que la présentation sera apportée au Conseil municipal pour étude et après des remerciements, la délégation quitte à 19 h 10.**

**DÉLÉGATION :** GROUPE/NOMMER ARÉNA « KIM DESCHÊNES »

**Mmes Rina Terras, Martine Coulombe, Louise Cayouette et MM. Jean-Claude Terras et Jean-Rock Cayouette, sont en réunion afin d'avoir l'appui de la Ville en vue d'obtenir l'accord du conseil d'administration du Centre Culturel à nommer l'aréna au nom de « Kim Deschênes ». Le cursus de la carrière de hockeyeuse de Kim est présenté ainsi que quelques lettres de recommandation. Une pétition a circulé dans les dernières semaines, laquelle a permis de ramasser près de 1100 noms. Les documents sont remis à la Maire pour étude du dossier, lequel sera apporté à la prochaine réunion du Conseil.**

**Après des remerciements de part et d'autres, la délégation quitte à 19 h 53.**

*(Mme Monique Thériault arrive en réunion).*

1. **OUVERTURE DE LA RÉUNION À 20 H.**

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 2019-232**

**Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.**

**ADOPTÉE.**

3. **DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

**Aucune.**

4. AVANT-PROJET DU BUDGET

a. Compte eau et égouts :

**RÉSOLUTION 2019-233**

En vertu de l'article 117(4) de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que l'avant-projet du budget d'exploitation du service d'eau et égouts 2020 au montant de 729 908 \$, soit approuvé tel que soumis. **ADOPTÉE.**

b. Compte général :

**RÉSOLUTION 2019-234**

En vertu de l'article 99(2) de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que l'avant-projet du budget du fonds d'exploitation générale 2020 au montant de 3 186 266,00 \$, soit approuvé tel que soumis. **ADOPTÉE.**

5. REQUÊTE DU CARNAVAL D'HIVER

**RÉSOLUTION 2019-235**

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que la demande du Comité du Carnaval d'hiver en vue de la fermeture de la rue Canada (de la rue Fournier à la rue Cyr), dans le cadre de la Parade du Père Noël, le 8 décembre de 17 h 30 à 19 h, soit approuvée. **ADOPTÉE.**

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

**La séance est levée à 21 h.**

---

Linda L. Borris  
Greffière adjointe

---

Nicole Somers  
Maire